



Déminéralisation et végétalisation de
la place Léopold Sedar Senghor

-

Strasbourg

Réunion publique 8 février 2023

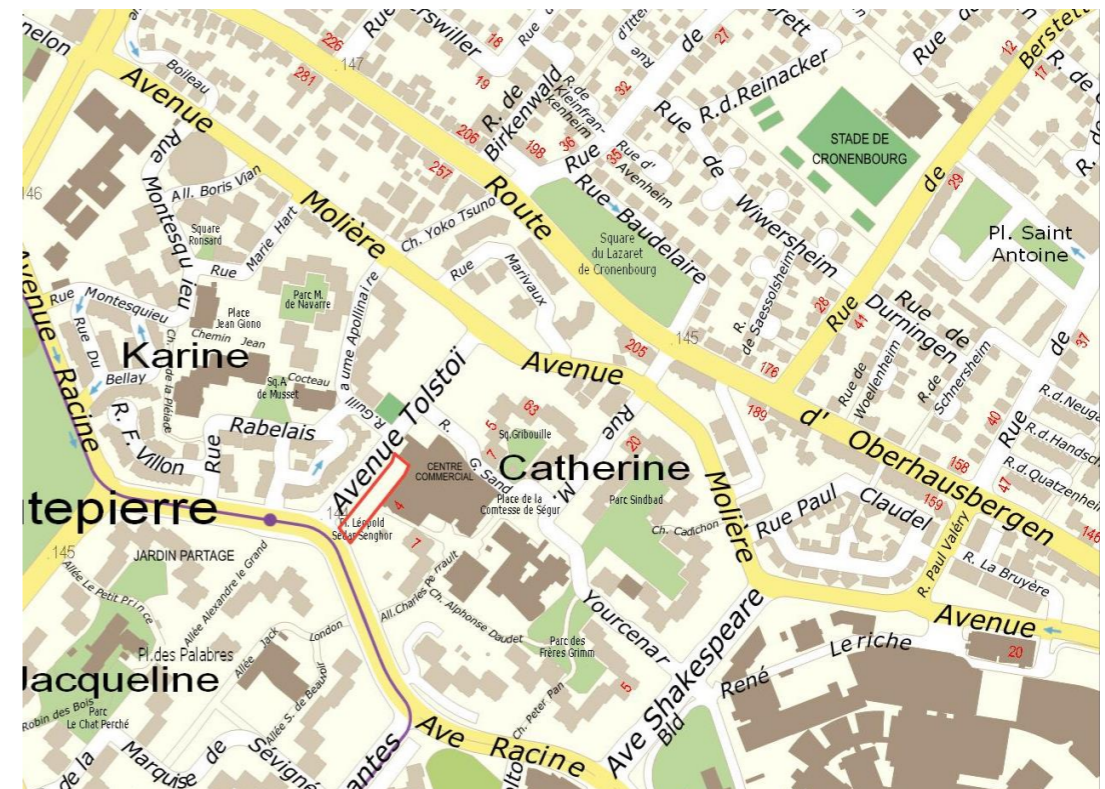
Sommaire

1. Diagnostic de l'existant
2. Objectifs du projet
3. Identification des contraintes
4. Retour sur la concertation déjà menée

Situation du projet

Place Léopold Sédar Senghor

- Quartier de HautePierre à Strasbourg - Maille Catherine
- Environ 1500m²
- Arrêt de tram *Le Galet* à proximité
- Espace central dans le quartier, vecteur de convivialités grâce aux différentes manifestations organisées par les partenaires du quartier.
- Requalification de la maille en 2009 dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Les mailles Karine et Jacqueline ont été requalifiées à la même période.



Carte 1: Situation du projet

Une place qui évolue au fil du temps

Avant le premier projet de renouvellement urbain et l'extension de la ligne de tram A dans le quartier de Hautepierre, la **place Léopold Sedar Senghor n'existait pas** et le site en question était un parking accessible via une contre-allée.

2009

2014

2015

2023

Suppression des contre-allées, création de la Maison de Hautepierre et réaménagement des espaces publics avec prise en compte des circulations douces.

La place est aménagée, à la suite d'un processus de concertation avec les habitants-es et les différentes structures.

L'objectif : **une place « libre »** permettant les manifestations, l'initiation au vélo ou encore au roller. La végétation et le mobilier ont été implantés sur les contours de la place.

Les changements climatiques et notamment les fortes chaleurs rendent la place difficilement supportable durant l'été, la transformant en îlot de chaleur urbain.

Les usages ont évolués et la place, bien que très utilisée lors des différentes manifestations, vit peu le reste du temps.



Strasbourg.eu

CONCERTATION PUBLIQUE

Rendre la Place Léopold Sédar Senghor **plus verte et plus fraîche !**

Parvis du Galet

ATELIER 1 Mardi 10 janvier 18h	ATELIER 2 Lundi 16 janvier 18h	ATELIER 3 Mercredi 8 février 18h
--	--	--

Présentation → Ateliers sur plan adultes et enfants → Synthèse

Rendez-vous au Centre Social et Culturel Le Galet !

Présence d'une garde d'enfants pour les 3 ateliers (3 ans et +)

Pour toute question contactez : stephania.benamor@strasbourg.eu

1. Diagnostic de l'existant

Maille Catherine

- La Maison de Hautepierre :
 - Le centre social et culturel *Le Galet*
 - La médiathèque
 - Le lieu d'accueil parents/enfants
 - Le Multi-accueil Balthazar
 - Les locaux associatifs
 - Le centre médico-social
 - La pharmacie
- L'aire de Parkour > lien vers la maille Karine
- Le groupe scolaire Catherine
- La Maison urbaine de santé
- L'agence OPHEA

De nombreuses manifestations sont organisées sur la place Léopold Sédar Senghor :



Carte 4: Les équipements à proximité du projet

Manifestations récurrentes

Fête de quartier
Initiation au vélo
...

Manifestations ponctuelles

50 ans de Hautepierre
Oasis de fraîcheur
Café végétal
...

- Périmètre du projet
- Maison de Hautepierre
- Groupe scolaire Catherine
- Écoles Jacqueline
- Écoles Rosa Parks
- Ligne A de la CTS
- Maison de l'Enfance et de la Famille
- Aire de Parkour

1. Objectifs

L'objectif principal de l'opération est de **déminéraliser** le parvis et **d'intégrer des plantations d'arbres** pour contribuer à la résorption de l'îlot de chaleur.

Cette opération est la continuité de la transformation du quartier initiée par le projet de renouvellement urbain qui structure les espaces publics entre eux.

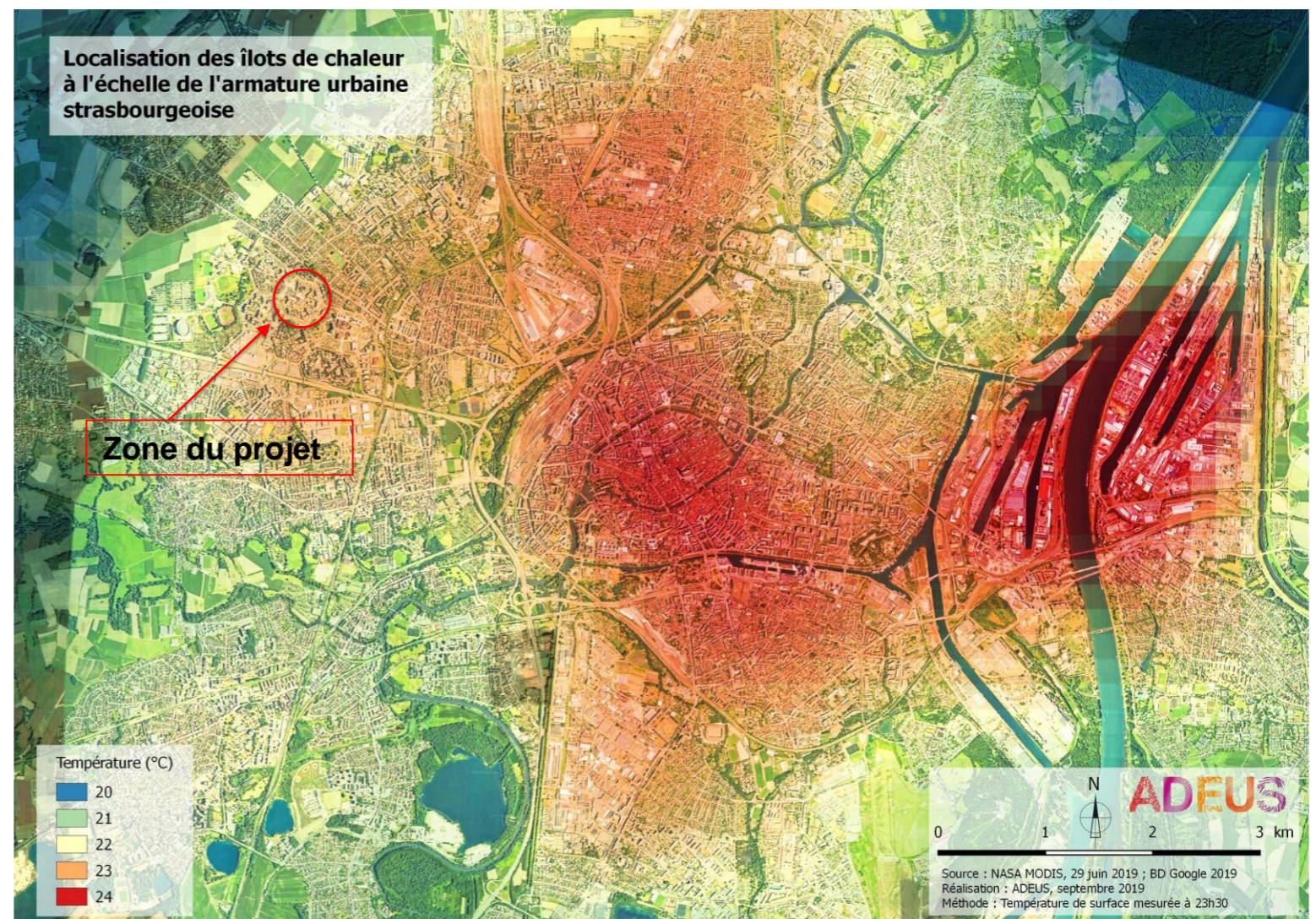
Elle répond à une forte demande des habitants-es et des partenaires associatifs pour une place moins chaude en été, plus vivante et agréable le reste de l'année.

2. Définition des termes clés

- **Déminéralisation** : action de retirer un revêtement imperméable (bitume, asphalte,...) pour permettre l'infiltration des eaux de pluie (exemple : terre, pavés à joints larges...).
- **Végétalisation** : action d'implanter de la végétation (arbustes, arbres, espaces verts).

- **Ilot de chaleur** :

Phénomène de chaleur intense qui s'observe souvent en ville du fait de plusieurs facteurs : bâtiment, revêtement du sol, absence de végétation. On y mesure des écarts pouvant aller jusqu'à + 10°C en ville par rapport à la campagne.



3. Temporalité et budget du projet

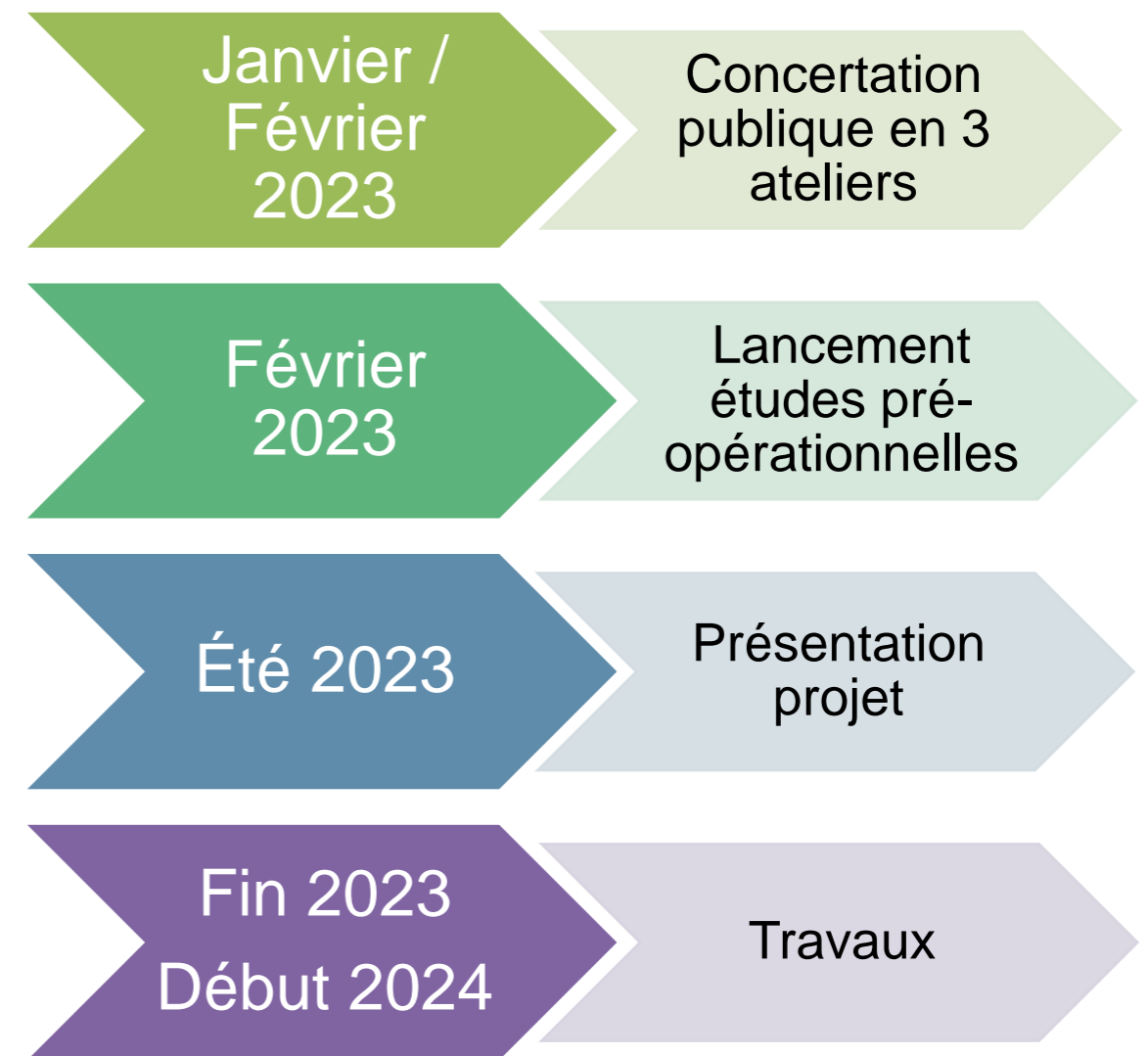
Le projet a été identifié comme un **projet tactique**. Cela signifie que le projet répondra à une problématique précise (→ déminéraliser et végétaliser) dans un délais court (→ hiver 2023/2024).

Cela sous entend que nous ne réaliserons *pas un réaménagement complet de la place* mais une *adaptation* pour répondre à l'objectif de déminéralisation.

Budget délibéré :

- 150 000 € TTC (Eurométropole de Strasbourg)
- 80 000 € TTC (Ville de Strasbourg)

Calendrier prévisionnel du projet



3. Identification des contraintes

Les réseaux :

- La place est parcourue de nombreux réseaux : gaz, électricité, eau et assainissement, fibre, Orange, SIRAC.

Enjeux sécuritaire:

- Caméra CSV

Équipements/mobilier urbain:

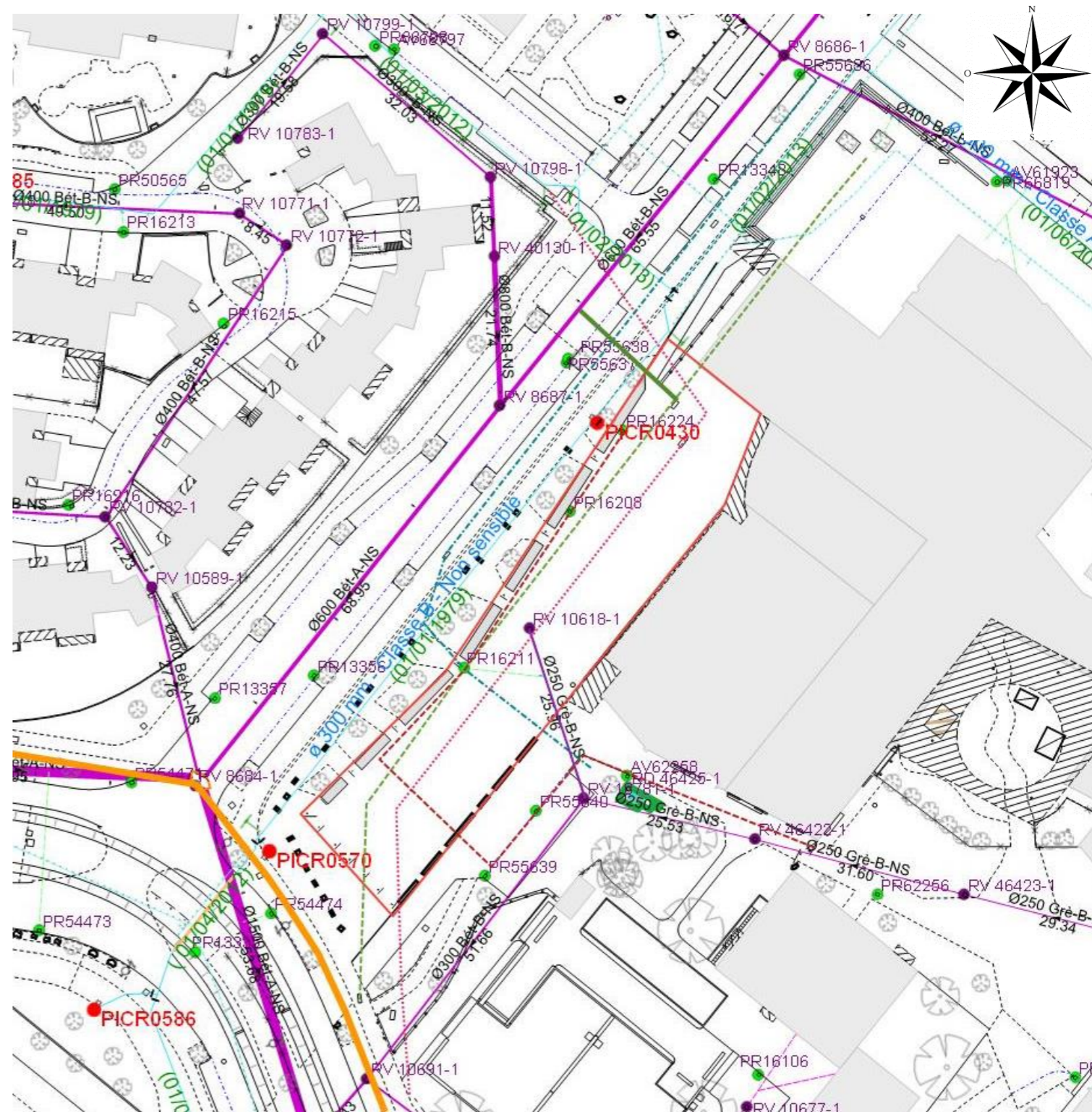
- Escaliers
- Poteaux incendies

Végétalisation

- La plantation d'arbres est soumise à la compatibilité de leur emplacement avec les réseaux existants. Il faut un dégagement d'au minimum 1,5m entre les réseaux et la fosse d'arbre. Un recul d'au moins 3m des façades est également nécessaire.

Légende :

Eau	—
Assainissement	—
Éclairage public	- - -
SIRAC	- · - · -
R-GDS	—
SFR	—
E.S	—



Atelier 1 – Libre expression

VÉGÉTALISER LA PLACE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR!

Comment j'imagine la place dans le futur:

+ de nature mais qui ne doit pas empêcher de:

- ORGANISER DES TEMPS DE RENCONTRES ASSOCIATIONS - HABITANT.E.S
ORGANISATION DE LA FÊTE DE QUARTIER
- PERMETTRE DE RETROUVER LA CAPSULE TEMPORELLE
- PERMETTRE LA SÉCURITÉ DU SITE PAR LES CAMÉRAS
- PAS TROP AMÉNAGER POUR QU'ELLE PUISSE ÊTRE OCCUPÉE (par les jeunes)
Ex : vélo - école
- MAINTENIR L'ACCÈS POMPIERS ET LIVRAISONS
- AVOIR DE L'ESPACE POUR INSTALLER DES TABLES
- AVOIR DE L'ESPACE POUR ORGANISER LES PIQUE-NIQUE
- GARDER LES FÊTES DES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE (Fête de quartier)
- PERMETTRE AUX JEUNES DE JOUER AU FOOT ET AUX JEUX DE BALLE
- GARDER DE LA PLACE POUR LES RASSEMBLEMENTS (Concerts, podiums, fête de quartier, structure gonflable...)

+ de nature pour pouvoir:

- METTRE EN VALEUR LES ENTRÉES (Entrée du studio à terminer)
- PLUS D'ARBRES POUR LES VOIR DEPUIS LES HABITATIONS
- AVOIR DES BANCS ET DES TABLES À L'OMBRE POSSIBLE (Place très ensoleillée)
- AVOIR DES PELOUSES POUR S'INSTALLER DESSUS ET AVOIR DE LA FRAÎCHEUR
- UNE VÉGÉTATION QUI SOIT RESPECTÉE
- SORTIR ET ÊTRE À L'OMBRE S'APPROPRIER LA PLACE
- AVOIR DES FRUITIERS OU PETITS FRUITS (Risque de vol) UN SAPIN ET UN ARBRE EMBLÉMATIQUE **★ REMARQUABLE ★**
- UN TERRAIN DE PÉTANQUE UN TERRAIN SABLÉ
- AVOIR UNE FONTAINE
- AVOIR DES VOILES D'OMBRAGE
- AVOIR UN EFFET MASSIF VERT BIEN RÉPARTI SUR LA PLACE
- AVOIR DE LA VÉGÉTALISATION SUR LES ESCALIERS - DES LIANES
- AVOIR DES ARCEAUX VÉLOS VISIBLES

La Maison de Hautepierre

« Ce que j'aime faire sur la place & qui doit continuer »

« Ce que j'aimerais faire mais qui n'est actuellement pas possible »

1. Atelier 2 – Matérialiser les besoins et contraintes sur plan

Similarité entre les deux plans :

- Espace dégagé devant les bâtiments (accès secours)
- Espace vert dense au bout de la place, plus parsemé devant le CSC pour laisser de la place pour les événements associatifs
- Espaces verts arrondis laissant de la place pour les piétons mais qui cassent les lignes droites de la place
- Assises réparties sur toute la place à l'ombre des arbres
- Quelques tables à proximité des espaces verts
- Offre d'assises généreuse devant le studio
- Avoir une strate arborée de différentes hauteurs
- Une fontaine d'eau potable

Divergences :

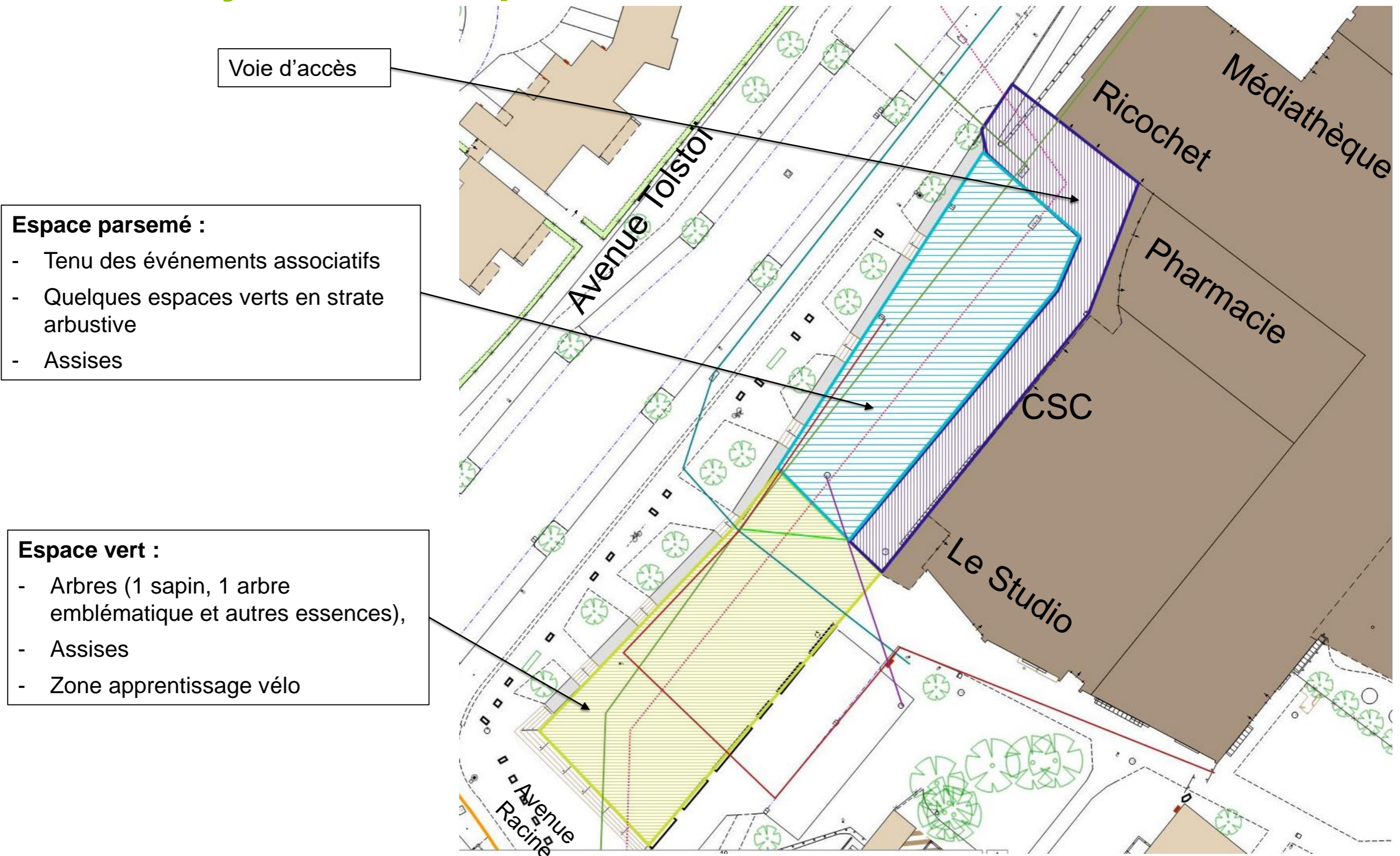
Un voile d'ombrage/ pergola (qui serait démontable et en gestion associative)



4. La concertation - Synthèse de la réunion de concertation du 16/01/23



2. Synthèse des plans réalisés lors de l'atelier 2

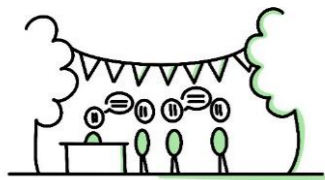


3. Les cheminements

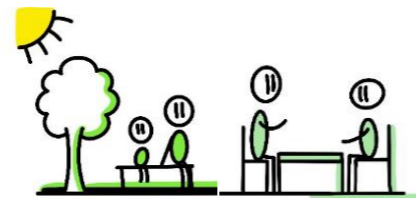


4. Synthèse

Ce qu'on retient :



ORGANISER DES TEMPS DE RENCONTRES



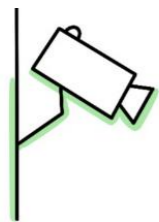
AVOIR DES BANCS ET
DES TABLES À L'OMBRE



UN SAPIN
ET UN ARBRE EMBLÉMATIQUE
★ REMARQUABLE ★

Avoir des arbres de grande hauteur

Mettre en valeur les entrées des bâtiments



PERMETTRE LA
SÉCURITÉ DU SITE



MAINTENIR L'ACCÈS POMPIERS
ET LIVRAISONS

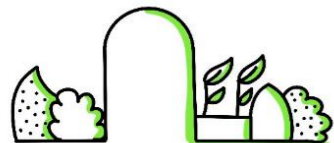
Se pauser/poser



AVOIR UNE FONTAINE

Avoir de l'ombre

Convivialité

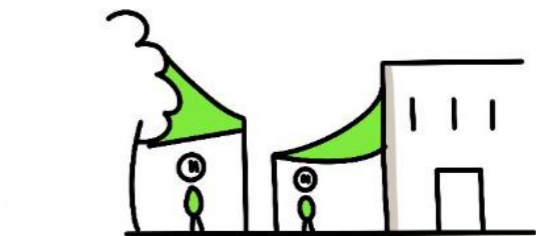


METTRE EN VALEUR LES ENTRÉES



AVOIR UN EFFET MASSIF VERT
BIEN RÉPARTI SUR LA PLACE

Avoir des arbustes à fruits



AVOIR DES VOILES D'OMBRE



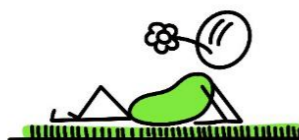
AVOIR DES FRUITIERS OU PETITS FRUITS

- pour les **arbres fruitiers** une convention avec une structure associative pour la cueillette des fruits est nécessaire.
- pour les **petits fruits** (groseillier, framboisier, etc.) la plantation est possible sans convention.



PAS TROP AMÉNAGER POUR QU'ELLE
PUISSE ÊTRE OCCUPÉE (par les jeunes)

Ex : vélo - école



Avoir des assises diversifiées
(bancs, banc long pouvant accueillir plusieurs
personnes)

Avoir différents types de revêtement (ex: sable pour jouer à
la pétanque, pavés pour être perméable sans marcher dans
la boue) mais garder les principaux cheminement en dur.



UNE VÉGÉTATION QUI SOIT
RESPÉCTÉE

Proposer un temps collectif de plantation des
arbres (habitants, écoles, associations, ...)

5. Compléments suite à l'atelier N°3

- **Les arbres fruitiers** sont une demande très forte des habitants du quartier (qui cueillent déjà les fruits présents sur la plaine des jeux).
→ Le projet est à travailler avec le service des espaces verts et les acteurs associatifs car l'engagement d'un porteur est essentiel, notamment pour la cueillette des fruits. Les services de la ville vont recontacter le centre social et culturel à ce sujet.
- **Attention à bien répartir l'ombre sur la place, ne pas non plus garder trop de « vide », pour ne pas laisser de « mini îlot de chaleur ».**
- **Ajouter des corbeilles.**
→ La demande va être incluse dans l'étude. Néanmoins, la collectivité travaille à mieux positionner et mieux organiser les corbeilles plutôt qu'à les multiplier.
- **Ajouter des arceaux vélos devant les bâtiments.**
- **Installer un panneau « interdit aux chiens »** car risque de déjections dans les nouveaux espaces verts.
→ Un panneau n'empêche pas l'incivilité. Nous travaillerons à de la sensibilisation si le problème devait apparaître.
- **Le voile d'ombrage**
Le centre social et culturel signale que cela risque d'être compliqué en terme logistique s'il doit s'en occuper (notamment si celui-ci est grand et croché sur la façade).
Association Horizome : idée d'une trame de poteaux laissés libres en hiver mais qui permettraient d'installer des voiles d'ombrage en été.
→ Le projet dispose d'un budget délibéré pour déminéraliser et végétaliser la place et ne pourra pas inclure le voile. Si le centre social et culturel souhaite porter un projet de voile d'ombrage, la Ville peut néanmoins les accompagner.
- **Pourquoi ne pas inclure la place de la Comtesse de Ségur et la placette devant la médiathèque ?**
→ Il a été décidé de ne pas inclure dans le projet la place de la Comtesse de Ségur, ainsi que la placette devant la médiathèque pour des raisons d'enveloppe budgétaire. De plus, ces places possèdent déjà quelques arbres et bancs, contrairement à la place Léopold Sédar Senghor qui n'en possède aucun en cœur de place. Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'elles ne bénéficieront jamais d'un projet de déminéralisation/végétalisation mais que la collectivité n'est pas en mesure de réaliser tous les projets d'un coup et qu'un phasage dans le temps est nécessaire.

Les habitants ont la possibilité de suggérer des espaces propices à la plantation d'arbres en suivant ce lien :

<https://demarches.strasbourg.eu/environnement/suggestion-plantation-arbre/>

